CITÉS CARITAS
RÉSEAU CARITAS FRANCE

PROJET ASSOCIATIF

2020•2025

CROIRE EN CHACUN,
AGIR AVEC TOUS

« Croire en chacun, agir avec tous »

Cette maxime qui introduit notre projet associatif 2020-2025 sonne comme une musique de fond. Elle résonne dans chacune de nos missions et rayonnera dans la mise en œuvre des cinq grands engagements que nous encrons dans ce texte. Ce principe clé qui lie confiance en la personne et dans le collectif, nous l'avons adopté et vécu tout au long de la méthode collective qui a conduit l'élaboration de ce projet associatif. Ouverte, participative, transparente, accessible sont autant de contraintes heureuses que nous avons appliquées à notre démarche. Plus qu'un édito porté par une unique parole, cette introduction veut rendre hommage à toutes les voix qui ont contribué à ce projet associatif et à son harmonie. Merci à chacune, à chacun, d'avoir mis en mots ce qui nous associe. À nous de le mettre en musique !

Sommaire

1 Qui nous sommes – Notre histoire et notre identité p. 1

Mettre à l'abri
Accueillir et faire reconnaître des besoins non pris en charge par la société
Permettre d'être chez-soi en lien avec les autres

2 Ce qui nous anime - Nos valeurs, notre vision de société, nos missions et nos principes d'action p. 3

Nos valeurs et notre vision de société
Nos missions
Nos principes d'action

3 Là où nous voulons aller - Nos cinq engagements 2020-2025 p. 5

1. Confortons l'évolution de notre accompagnement !
2. Enrichissons nos relations associatives !
3. Soyons une organisation qui incarne ses engagements !
4. Préservons la valeur et la richesse de nos actions !
5. Renforçons notre influence !

Glossaire p. 8

1 QUI NOUS SOMMES

Notre histoire et notre identité

METTRE À L'ABRI

L'histoire de l'association « Cités Caritas », créée par le Secours Catholique - Caritas France en 1989 sous le nom de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC), remonte à l'hiver 1954, lorsque la France subit une intense vague de froid. Face au nombre de personnes sans-abri ou installées dans des bidonvilles et vivant dans des conditions extrêmement rudes, l'abbé Pierre lance un appel sur les ondes le 1er février 1954. Il est suivi d'un élan de solidarité absolument sans précédent, renforcé par la concertation entre l'abbé Pierre et l'abbé Jean Rodhain, fondateur du Secours Catholique en 1946. En quatre jours seulement, une « cité d'urgence » de 21 tentes est dressée Porte d'Orléans pour mettre à l'abri ces personnes. Elle précède l'ouverture de la Cité secours Notre Dame, dont les murs remplaceront les toiles. L'identité de l'association puise sa source dans cette Cité d'urgence, une Cité d'abord pour abriter et protéger les personnes en détresse, selon des valeurs de fraternité et d'engagement.

« … une Cité d'abord pour abriter et protéger les personnes en détresse… »

ACCUEILLIR ET FAIRE RECONNAÎTRE DES BESOINS NON PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIÉTÉ

Ce deuxième chapitre naît de la volonté de Jean Rodhain d'aller plus loin que la création de lieux d'abri, en répondant également à des besoins sociaux spécifiques ou nouveaux, pour faire relayer leur prise en charge par les politiques publiques ; en témoigne notamment la création de l'Atelier d'Aubervilliers en 1957, établissement pionnier de l'insertion par l'emploi de travailleurs handicapés, et l'ouverture de la Cité Jean Rodhain à Bourges en 1975, foyer d'accueil pour adultes handicapés mentaux sans soutien familial. On retrouve cet héritage dans la capacité d'adaptation et d'expérimentation de l'association face aux besoins émergents. Lors de la guerre du Kosovo en 1989, l'association décide ainsi d'accueillir une trentaine

Photos : milieu, © Xavier Schwebel / droite, © Alexandre Sattler - Gaia images

de personnes exilées au sein de la Cité Bethléem. De son côté, la Cité Saint Martin crée le premier service d'accueil et d'hébergement d'urgence ouvert 24h/24 en France, préfigurant le Samusocial de Paris. Elle mettra aussi en place un accueil innovant dans l'accompagnement des personnes porteuses du VIH avec la création d'un service d'appartements adaptés, avant-garde des appartements de coordination thérapeutique (ACT) d'aujourd'hui. Dans cette logique, face au manque de prise en charge nationale, l'association investit en 2008 le champ de l'autisme et ouvre un foyer d'accueil médicalisé à Bagneux.

Ce trait de caractère associatif se retrouve dans la grande diversité des activités de l'association et dans la capacité de chaque Cité à entreprendre par elle-même pour contribuer à répondre aux besoins insuffisamment pris en compte.

PERMETTRE D'ÊTRE CHEZ-SOI EN LIEN AVEC LES AUTRES

Une troisième composante de l'identité associative est collective, sociétale et complémentaire de l'accompagnement individuel. Elle naît du besoin pour la Cité de se fondre dans la cité. L'attention portée à la place de chacun dans la société prend racine dans l'histoire de chaque Cité. Elle exige autant de soutenir une ouverture vers le quartier, la ville, les acteurs locaux que de repenser les relations entre les habitants et avec eux. Pour favoriser la dynamique d'inclusion sociale et citoyenne, la confiance en la personne, en ses atouts et sa capacité à agir, se révèle fondamentale. Cette dimension se construit par l'accès à des espaces d'accueil inclusifs dès le plus jeune âge. Elle se traduit notamment dans le souci de penser l'accès à la citoyenneté, à l'activité ou à la culture, comme des composantes essentielles de l'accompagnement, en particulier dans la déclinaison de la politique du Logement d'abord et dans l'accueil de personnes exilées.

C'est tout particulièrement ce troisième chapitre que l'association entend continuer d'écrire, en se donnant les moyens d'expérimenter de nouvelles formes d'habitat partagé, inclusif et de poursuivre son engagement dans l'accès de chacun à un chez-soi. Un chez-soi vu comme lieu de la réalisation individuelle et comme lieu d'ancrage pour participer au vivre-ensemble et recréer le lien social qui sous-tend l'épanouissement de toute personne.

Photo : en haut, © Pascal Isse

« … d'expérimenter de nouvelles formes d'habitat partagé, inclusif et de poursuivre son engagement dans l'accès de chacun à un chez-soi. »

2 CE QUI NOUS ANIME

Nos valeurs, notre vision de société, nos missions et nos principes d'action

CONFIANCE

Attitude qui considère chaque personne dans son égale dignité et croit en ses capacités.

ENGAGEMENT

Volonté de se mettre au service, d'agir pour le respect des droits humains et pour une société juste et solidaire.

FRATERNITÉ

Qualité de relation qui manifeste le respect de l'autre dans sa différence, l'entraide et l'épanouissement dans l'être et l'agir ensemble.

Ces éléments constitutifs de l'association, fruits de son histoire, ne doivent pas être figés pour autant. La démarche collective d'écriture du projet menée en 2019 avec l'ensemble des acteurs de l'association a permis de les actualiser pour qu'ils reflètent les fondamentaux d'hier et les vœux pour demain.

NOS VALEURS ET NOTRE VISION DE SOCIÉTÉ

Cités Caritas trouve sa source dans la tradition chrétienne du choix prioritaire pour les plus pauvres, comme il est précisé dans ses statuts. Elle fonde son engagement et son action sur des valeurs et une vision de société qu'elle partage avec les membres du Réseau Caritas France, en particulier le Secours Catholique-Caritas France. Elle leur apporte un éclairage singulier marqué par l'identité des Cités. Rassemblés autour des valeurs de confiance, d'engagement et de fraternité, les acteurs de l'association contribuent à bâtir :

UNE SOCIÉTÉ CONFIANTE
qui écoute toutes les voix, reconnaît chez tous des savoirs, donne une véritable place à la société civile et à ses organisations dans les processus démocratiques qu'elle anime au service du bien commun.

UNE SOCIÉTÉ ENGAGÉE
qui défend des droits humains universels, favorise une économie juste, soutient le partage équitable des richesses et, consciente de la crise écologique et sociale, agit pour un monde solidaire et durable.

UNE SOCIÉTÉ FRATERNELLE
qui offre une place digne à chacun, reçoit la différence comme une richesse, respecte les convictions personnelles et spirituelles de tous tout en garantissant les liens nécessaires à sa cohésion sociale.

Photo : en bas, © Xavier Schwebel

NOS MISSIONS

Aux côtés de l'ensemble des acteurs de la solidarité, Cités Caritas agit pour l'inclusion des personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap et contribue à l'évolution de la société et de l'accueil qu'elle propose aux personnes fragilisées. Son action se décline en quatre missions principales :

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOUTENIR L'ACCÈS AU CHEZ-SOI

L'accueil et l'accompagnement sont au cœur de la mission originelle de l'association et se déclinent dans chacune de ses activités. Souhaitant dépasser les notions d'hébergement ou de logement, l'association privilégie le concept du chez-soi, qu'elle considère comme un élément essentiel de la construction de soi. Il signifie d'une part l'accès à un habitat digne, espace de stabilité, de sécurité et d'intimité, qu'il soit un lieu de vie collectif ou individuel ; d'autre part, l'ancrage à partir duquel la personne crée du lien social et participe au vivre-ensemble.

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE CHACUN A UNE PLACE ET PEUT CONTRIBUER

Face au délitement du lien social, à la crainte de l'accueil et de la différence, l'association agit pour une société fraternelle qui compte sur tous et qui prévient l'exclusion. Elle considère l'accès à l'activité, économique et/ou d'utilité sociale, avec ou sans retour à l'emploi, comme un axe fondamental de son accompagnement.
Elle vit également cette mission du collectif au sein de son organisation, dans laquelle elle encourage l'engagement de tous (salariés, bénévoles, volontaires, travailleurs pairs) et reconnaît les savoir-faire de chacun, notamment des plus exclus.

« L'association se donne pour mission d'expérimenter pour inventer les solidarités de demain. »

ÉTUDIER ET CONTRIBUER À FAIRE ENTENDRE LES RÉALITÉS SOCIALES RENCONTRÉES

Témoin des situations de vulnérabilité, d'exclusion ou de handicap dans l'action quotidienne de ses Cités, l'association veut contribuer à les faire entendre.
La proximité qu'elle a avec les personnes qui vivent ces situations et son expérience du terrain motivent sa contribution à des actions de plaidoyer collectives et partenariales. Elle considère l'écoute et le respect de l'expérience du vécu comme essentiels dans l'exercice de cette mission.

ENTREPRENDRE POUR INVENTER LES SOLIDARITÉS DE DEMAIN

S'appuyant sur sa connaissance des réalités sociales rencontrées et sur ce qu'expriment les personnes accompagnées, l'association se donne pour mission d'expérimenter pour inventer les solidarités de demain.
Par l'innovation et en coopération avec ceux qui s'engagent pour la solidarité, elle entreprend de répondre aux besoins sociaux émergents ou insuffisamment pris en compte.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Soucieuse de traduire concrètement sa vision et ses valeurs dans la mise en œuvre de ses missions, l'association s'appuie sur plusieurs principes d'action et agit en :

- reconnaissant **l'expertise de la personne** du fait de son vécu, ainsi que sa capacité à agir et à choisir librement ;
- plaidant pour **le maintien d'un accueil inconditionnel ;**
- encourageant **l'engagement personnel** dans son organisation et la société ;
- garantissant **un accompagnement adapté**, selon les besoins spécifiques de chacun ;
- s'ouvrant **aux acteurs de proximité et aux partenariats** complémentaires ;
- fondant ses décisions associatives et ses actions sur **son expertise du terrain et sa connaissance des besoins** ;
- assumant **sa responsabilité sociale et environnementale**.

Photo : © Secours Catholique - Élodie Perriot

3 LÀ OÙ NOUS VOULONS ALLER

Nos cinq engagements 2020-2025

CONFORTONS L'ÉVOLUTION DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT !

Dans le contexte de transformation du secteur social, l'association souhaite soutenir et renforcer son implication dans l'évolution de l'accompagnement qu'elle propose.

Impulsions prioritaires

UN CHEZ-SOI POUR CHACUN

Identifiant le chez-soi comme prérequis de l'inclusion sociale, l'association entend soutenir une multiplicité de réponses pour que chacun y accède. Elle décide de maintenir son engagement dans la mise en œuvre du Logement d'abord et dans le développement de dispositifs hors-les-murs accessibles à tous. Elle affirme aussi sa volonté de contribuer à de nouvelles formes d'habitats mixtes, inclusifs et adaptés aux besoins et aux parcours de chacun.

TOUS COMPÉTENTS

Reconnaissant chez tous des ressources et des talents, l'association considère l'activité comme essentielle à ses pratiques d'accompagnement et décide de développer différentes formes d'activité, économiques et/ou d'utilité sociale, avec ou sans but d'emploi. Elle ambitionne aussi de soutenir le développement de l'accompagnement par les pairs dans la logique de reconnaissance de l'expérience du vécu.

PORTES OUVERTES

Cherchant à favoriser la rencontre et les liens entre les personnes accompagnées dans les Cités et leur environnement, l'association encourage à contribuer davantage à la vie de quartier, en impliquant le voisinage, en s'ancrant dans la vie locale, en accompagnant à la citoyenneté et à l'engagement solidaire.

PRÉVENIR ET ALLER VERS

Dans l'évolution de son accompagnement, l'association entend renforcer la place qu'elle donne à la prévention. Face à la marginalisation de certains publics, elle veut veiller à poursuivre un objectif d'aller vers ceux que l'on voit moins, ceux qui sont à la marge des dispositifs existants ou en situation de risque.

Le + *ORGANISATION APPRENANTE*

Apprendre et transmettre

Tisser et formaliser des partenariats avec des écoles et centres de formation ou de recherche pour transmettre et enrichir le savoir-faire de l'association à chaque niveau de son activité.

Photos : © Alexandre Sattler - Gaïa images

ENRICHISSONS NOS RELATIONS ASSOCIATIVES !

L'association décide d'enrichir les liens entre les différents acteurs qui contribuent à la réalisation de ses missions. Elle souhaite faire évoluer ses modalités d'interaction pour tendre à davantage de co-construction, et faire ainsi évoluer sa gouvernance associative.

Impulsions prioritaires

COOPÉRER

Confiante dans la diversité des approches et des regards, l'association décide de travailler à renforcer les relations entre ses acteurs (personnes accompagnées, bénévoles, professionnels et partenaires). Elle soutient les Cités dans cette évolution pour parvenir à une gestion et des décisions davantage partagées. Elle développera sa vie associative selon le principe d'une participation ouverte et accessible à tous.

PARTAGER ET MIEUX ÉCLAIRER NOS DÉCISIONS

L'association entend consolider les expertises présentes dans ses instances décisionnelles. Elle souhaite les ouvrir aux expériences du vécu des différents acteurs de l'association (personnes accompagnées, salariés, bénévoles et volontaires), pour mieux éclairer ses décisions. Elle a aussi la volonté de développer davantage les modalités de décision ascendantes et participatives en se donnant les moyens d'une gouvernance plus ouverte.

Le + ORGANISATION ACCUEILLANTE
Être espace d'engagement

Développer l'accueil de nouvelles richesses humaines, en poursuivant le travail engagé sur la promotion du bénévolat, en accueillant davantage de services civiques et de stagiaires et par le développement du mécénat de compétences.

SOYONS UNE ORGANISATION QUI INCARNE SES ENGAGEMENTS !

En tant qu'employeur de l'économie sociale et solidaire, l'association tient à garantir la prise en compte constante de sa responsabilité sociale et environnementale dans la réalisation de ses missions.

Impulsions prioritaires

VALORISER ET ACCOMPAGNER L'EXPERTISE DE NOS PROFESSIONNELS

Au-delà des missions sociales de son projet, l'association est attachée et vigilante à l'accompagnement des professionnels et à la valorisation de leur expérience. Elle souhaite accompagner plus fortement le développement des compétences et leur reconnaissance, la mobilité et l'évolution professionnelle. Enfin, elle veut tendre vers des modalités d'organisation favorisant la coopération dans la mise en œuvre des missions et dans le développement des projets.

NOUS ENGAGER POUR UN AVENIR DURABLE

L'association s'engage à mesurer ses impacts environnementaux, à mettre en œuvre des actions pour limiter leurs effets négatifs et à prendre part à la transition écologique. Elle souhaite que cette attention devienne un principe d'action ancré dans les pratiques de l'ensemble de ses parties prenantes.

Le + ORGANISATION ENGAGÉE
Veiller à la qualité de l'emploi

Poursuivre à travers sa politique de ressources humaines et les outils de dialogue social, de médiation et de bien-être au travail, une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'emploi. Dans les instances institutionnelles externes, se faire entendre pour préserver les conditions d'exercice nécessaires à la bonne réalisation de ses missions sociales et au développement de nouveaux projets.

Photo : en bas, © Anne Betton

PRÉSERVONS LA VALEUR ET LA RICHESSE DE NOS ACTIONS !

Face à la recomposition et à la fragilisation de l'économie de ses secteurs d'activité, l'association affirme son ambition de mieux valoriser ses savoir-faire et son expertise, à la fois qualitativement et économiquement.

Impulsions prioritaires

ENTREPRENDRE UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, l'association s'engage pour apprendre à traduire économiquement ses expertises et plaide pour leur prise en compte par les partenaires publics.
Elle entend consolider sa capacité à proposer des services finançables selon de nouvelles modalités.
Elle investit l'ensemble des leviers de l'économie sociale et solidaire et se donne des moyens d'ingénierie afin d'élargir l'assiette de ses ressources et d'accéder à de nouveaux financements.

PROMOUVOIR NOTRE UTILITÉ SOCIALE

Dans le but de valoriser son savoir-faire et la richesse de ses actions, l'association inscrit sa démarche qualité dans la durée et souhaite, en particulier, mettre en relief son utilité sociale. Elle entend enrichir sa capacité d'évaluation pour mieux caractériser l'accompagnement réalisé afin de le promouvoir et de le faire financer.

Le + *ORGANISATION INNOVANTE*
Un plaidoyer par l'action et l'innovation

Œuvrer, aux côtés d'autres acteurs privés, en tant que laboratoire d'expérimentation ou de recherche pour initier de nouvelles réponses aux besoins sociaux, apporter la preuve par l'action et défendre leur prise en charge par la puissance publique. Dans sa dynamique de développement, l'association fait prévaloir ses valeurs et ses principes d'action et soutient l'innovation.

RENFORÇONS NOTRE INFLUENCE !

Soucieuse des liens qu'elle entretient avec son environnement, l'association poursuit des orientations fortes pour consolider sa capacité à agir collectivement avec d'autres organisations, en lien avec le Secours Catholique-Caritas France et le Réseau Caritas France, et à chaque niveau de l'association.

Impulsions prioritaires

RENFORCER NOTRE ENRACINEMENT LOCAL

L'association trouve sa source dans l'action locale, c'est pourquoi elle souhaite renforcer cet ancrage de proximité. Elle s'engage dans des réseaux et collectifs territoriaux et tisse des partenariats diversifiés pour se faire entendre et contribuer au changement social local.

UN RÉSEAU AMBITIEUX

Membre fondateur du Réseau Caritas France, l'association veut contribuer à lui donner un rôle significatif en le dotant de moyens partagés pour demain. Elle attend du Réseau qu'il accompagne ses membres dans leurs missions et fédère une large famille d'acteurs associatifs. Elle contribue à l'évolution de sa gouvernance afin qu'il facilite les actions et les discours communs dans le respect de l'identité de chaque membre.

DE NOUVELLES ALLIANCES POUR UNE VOIX PLUS FORTE

L'association confie sa voix à des collectifs et porte un plaidoyer d'action basé sur la réalité de l'expérience vécue dans ses dispositifs. Elle s'attache à développer de nouvelles alliances stratégiques et à renforcer celles existantes, en rassemblant structures et mouvements portant des valeurs similaires. Elle le fait d'une part pour être plus audible politiquement et mener un plaidoyer d'impact significatif ; d'autre part, pour initier, par la complémentarité des expertises, des projets innovants.

Le + *INTERNATIONAL*
S'ouvrir à des actions à l'international

Notamment à l'échelle européenne, pour apprendre des politiques sociales étrangères et des expérimentations qui y sont vécues, en particulier autour du Logement d'abord et des migrations. Développer des actions qui prennent appui au niveau européen, éventuellement en relation avec les Caritas d'autres pays.

Photo : © OOK - Gerardo Brick Out - Hormoz Works - Jessica le Nan

Cité…

“ C’est un terme qui évoque une double dimension de protection et de citoyenneté - terme qui évoque un espace où l’on peut se rassembler ; qui évoque un chez-soi au cœur du quartier, au cœur de la ville pour un retour à la citoyenneté. ” (parole d’acteur)

“ Faire Cité, c’est œuvrer ensemble, créer du commun. Cette lecture du mot Cité peut s’entendre comme la mission sociétale de nos dispositifs. La Cité, c’est aussi un lieu de vie, délimité dans l’espace, sécurisant et rassembleur. ” (parole d’acteur)

Glossaire

Les concepts ci-après, dont il est fait mention dans la présente publication, sont entendus de la façon suivante :

Durable (au sens de développement durable) : « Le développement durable est l’idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. » *(Définition élaborée pour la première fois dans le Rapport Bruntland en 1987)*

Gouvernance : issue du vocabulaire marin et sans définition consensuelle, la gouvernance renvoie aux règles et aux processus collectifs de prise de décisions, dans le but de « donner la direction ». Au sein d’une association, la gouvernance fait aussi écho à l’implication commune des différentes parties prenantes et aux relations qui lient les acteurs associatifs.

Habitat inclusif : dispositif destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d’un mode d’habitation regroupé, entre elles ou avec d’autres personnes (étudiants, familles, etc.). Lieu de vie ordinaire assorti d’un projet de vie sociale et partagée, cet habitat offre la possibilité de recourir à des services d’aide et d’accompagnement tout en s’inscrivant durablement dans la vie de la cité/ville. *(Indication élaborée à partir de la définition donnée par la CNSA*)*
**Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie*

Pairs : la pair-aidance consiste à créer une relation d’accompagnement et de soutien entre des personnes qui ont vécu une expérience de vie et/ou de maladie similaire.

Utilité sociale : « Est d’utilité sociale l’activité d’une organisation […] qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite […] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité et à l’amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l’éducation, la santé, l’environnement et la démocratie). » *(Définition de Jean Gadrey, 2003)*

Photo : © Dominique Drouet

CITÉS CARITAS
RÉSEAU CARITAS FRANCE

www.acsc.asso.fr

Siège social :
72, rue Orfila 75020 Paris
Tél. : 01 58 70 09 20 - secretariat@acsc.asso.fr

Crédits photos : Cités Caritas
Illustrations : © hurca! - stock.adobe.com
Pictogrammes : Icon made by Freepik, Smashicons and mynamepong from www.flaticon.com

Document imprimé en France en janvier 2020 par Handiprint, entreprise adaptée.

IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-2816

CITÉS CARITAS

www.acsc.asso.fr

Siège social :
72, rue Orfila 75020 Paris
Tél. : 01 58 70 09 20
secretariat@acsc.asso.fr

Directeur de la publication : Dominique Manière, directeur général | Coordination : Service communication | Création et réalisation graphique : Amulette.fr
Cités Caritas, association loi 1901 à but non lucratif créée le 26 mai 1989 | Tous droits réservés ©2020